

soir. L'excellente initiative qu'il a prise ce soir vise à réduire le lourd fardeau fiscal, comme il le disait tout à l'heure, du citoyen moyen qui ne peut plus payer d'impôt.

Si un salarié moyen gagne de \$5,000 à \$6,000 par année et doit dépenser \$80 pour nourrir sa famille, sans tenir compte du coût des vêtements et des divertissements, de même que des taxes municipales et scolaires, il ne peut payer d'impôt.

Je ne verrais pas pourquoi la Chambre ne voterait pas en faveur de l'amendement à l'étude.

Monsieur le président, comme je le disais tout à l'heure, nous avons appuyé, au comité, cet amendement, et nous l'appuyons au stade de la troisième lecture, car, à mon avis, le système d'exemption actuel est déjà dépassé. On devrait plutôt tendre à établir un système de crédit qui accorderait plus de justice aux Canadiens qui veulent encore travailler.

C'est à peu près en ces termes que le rapport du Sénat sur la pauvreté identifiait ses objectifs. Je voudrais relire, pour la gouverne de mes collègues, le début du chapitre où l'on définit le rôle du gouvernement dans sa lutte contre la pauvreté.

«La lutte contre la pauvreté» était un bien beau slogan, lorsque le gouvernement dirigé par le très honorable M. Pearson l'a lancé, au cours de la campagne électorale de 1963. Tout le monde était heureux. On disait: Enfin, nous allons avoir un gouvernement qui va lutter contre la pauvreté. Et nous sommes encore à attendre les effets bénéfiques de cette lutte contre la pauvreté!

Après cela, on a camouflé cette lutte contre la pauvreté en disant: Lorsque nous prendrons le pouvoir, nous allons établir une société juste au Canada.

Ce n'est pas grâce à ce bill que nous allons connaître la société juste que nous a promise le premier ministre (M. Trudeau).

Pour la gouverne de mes collègues d'en face qui ne savent pas encore quel rôle le gouvernement doit jouer pour combattre la pauvreté, je vais lire un extrait du rapport du Sénat sur la pauvreté au Canada. Je cite:

La croissance économique n'a guère modifié le caractère ni l'ampleur de la pauvreté au Canada. L'échec de notre politique de plein-emploi et notre acceptation de solutions qui intensifient le chômage sont en relation directe avec la propagation et la perpétuation de la pauvreté. Tandis que le système économique en soi n'éliminera jamais la pauvreté, une économie saine et en expansion est le fondement même d'une lutte généralisée contre la pauvreté.

Voilà, monsieur le président, les objectifs qu'un gouvernement sérieux devraient se fixer, lorsqu'il décide de combattre la pauvreté.

Monsieur le président, je souhaite donc que nos amis d'en face laissent la politique de côté pour un moment. Évidemment, la discipline de parti est importante, je le conçois. J'ai été dans la même situation, lorsque j'étais ministre, et c'est pourquoi, lorsque j'ai l'occasion de parler de notre système parlementaire, je dis qu'on devrait le modifier afin de permettre aux députés de voter le plus souvent possible selon leur conscience et non pas nécessairement pour appuyer leur parti.

M. Colin D. Gibson (Hamilton-Wentworth): Voulez-vous une république?

L'hon. M. Asselin: What did you say?

M. Gibson: J'ai posé une question très honnêtement.

L'hon. M. Asselin: Is that for you a Republic?

Monsieur le président, je dis donc qu'on doit étudier cet amendement avec beaucoup d'attention. Je demanderais aux députés, surtout à ceux du Québec, qui sont encore sincères, qui veulent encore aider la classe moyenne, de voter en faveur de l'amendement dont la Chambre est saisie présentement.

Il est bien dommage, monsieur le président, que l'honorable ministre des Finances ne soit pas ici ce soir, car j'aurais voulu, en terminant, lui souhaiter...

Une voix: Il est ici.

L'hon. M. Asselin: Ma vue me trompe. Où est-il? Je souhaite, en terminant, que lorsque l'honorable ministre des Finances sera appelé à partager la quiétude du Sénat,—ce qui ne se produira pas bientôt pour son secrétaire parlementaire, qui fait signe que oui,—lorsqu'il sera dégagé de ses soucis politiques, il regrettera d'avoir enfanté une «monstruosité» fiscale qui, à mon avis, dans bien des domaines, ne rendra jamais service aux Canadiens.

[Traduction]

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, nous en sommes apparemment arrivés à l'étape ultime d'un débat long et minutieux. On pourrait dire que le Parlement et la population du Canada ont parlé de réforme fiscale pendant près de dix ans, et certainement de manière officielle. Les entretiens, les réunions, les discussions et les dialogues ont commencé pour de bon le 27 août 1962, lorsque le très hon. député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) a annoncé, avec d'ailleurs une grande fierté personnelle, la nomination d'une Commission royale d'enquête sur la fiscalité, dont les membres avaient été soigneusement choisis. Sous les bravos des conservateurs, il avait déclaré à cette occasion:

Je suis heureux que M. Carter ait accepté d'entreprendre cette tâche des plus importantes et pénibles, vu la connaissance unique qu'il a de la structure fiscale du Canada.

Monsieur l'Orateur, les conservateurs ont été ravis de cette nomination.

L'hon. M. Lambert: Comment le savez-vous? Vous n'étiez pas là.

M. Perrault: Ils ont déclaré, ainsi d'ailleurs que les autres partis à la Chambre des communes, que nous avions un urgent besoin d'une réforme fiscale et d'une structure fiscale qui soit plus équitable. L'urgence, disaient-ils, ne saurait être mise en question. Depuis lors, aucune question n'a été examinée de manière si complète et si minutieuse que ne l'a été le futur système d'imposition de notre pays. A la suite du rapport Carter, il y eut en 1969 le Livre blanc. Nous nous rappelons tous ces jours-là.

Une voix: Oui, un véritable cauchemar.

M. Perrault: Lorsque le Livre blanc fut publié, au lieu de consacrer son temps ici à faire des contrepropositions et à avancer des idées puisque notre Assemblée constitue la tribune idéale à ces fins, le leader de l'opposition officielle de Sa Majesté a enfourché son blanc destrier, comme M. Clean, et a parcouru tout le pays. Qu'a-t-il dit? Il a couru dans tout le pays en disant: «Le gouvernement se propose de faire passer en trombe le Livre blanc au Parlement, et je vous avertis mes amis, mes compatriotes, que le gouvernement ne doit pas être cru sur parole lorsqu'il dit et répète, par la voix de son ministre des Finances, qu'il y aura des changements.» Il a dit cela malgré le fait que lorsque le Livre blanc fut présenté à la Chambre des